

ALLOCATIONS D'ÉTUDES

2018-2019



Enseignement secondaire (Athénée, Institut, Lycée, Collège, EPSC/infirmière brevetée)



Renvoyer votre formulaire le plus rapidement possible à partir du 01 juillet et au plus tard le 31 octobre 2018, et OBLIGATOIREMENT sous pli RECOMMANDÉ. Où envoyer votre formulaire ? Nos adresses sur : www.allocations-etudes.cfwb.be

Pour un traitement plus rapide, introduisez votre demande via un formulaire « électronique » sur : www.allocations-etudes.cfwb.be

1 > Données de l'élève

Les coordonnées de l'élève :

N° de registre national : Obligatoire (figure au verso de la carte d'identité)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

2 > Données du demandeur

Chef de famille :

N° de registre national : Obligatoire (figure au verso de la carte d'identité)

Nationalité :

Nom : Prénom :

État civil :

- Célibataire
Marié(e) ou Cohabitant(e)
Séparé(e) depuis le
Divorcé(e) depuis le
Veuf(ve) depuis le

Votre lien de parenté avec l'élève :

- Père
Tuteur/trice
Mère
Institution/Asbl
Autre
L'enfant pour lequel vous introduisez cette demande d'allocation d'études est en garde alternée avec votre ex conjoint(e)

Adresse du domicile légal :

Rue : N° : Boîte :

Code postal : Localité : Téléphone :

Pays : e-mail :

Votre domicile légal a-t-il changé depuis le 1er juillet 2018 ? Si oui, joindre une nouvelle composition de ménage

Information complémentaire :

Vous avez l'intention d'introduire une demande auprès du CEDIES (Luxembourg). Si oui, cocher la case suivante :

Votre n° compte IBAN : (commence par « BE » pour un compte en Belgique) Joindre obligatoirement une copie lisible de la carte bancaire du demandeur (chef de famille)

IBAN input fields

Code - BIC (pour paiement à l'étranger)

BIC input fields

Attention : En cas de numéro de compte erroné, aucun paiement ne sera effectué.



Vertical text on the right edge: Pour éviter un retard ou un refus de l'allocation, assurez-vous de remplir correctement votre demande, de signer le formulaire et d'indiquer le(s) numéro(s) de registre national.

- L'élève est à charge d'une ou de plusieurs personne(s) physique(s) qui contribue(nt) à son entretien.
(L'ensemble des revenus de 2016 de ces personnes sera pris en compte)
- L'élève pourvoit seul à son entretien (aucune autre personne physique ne pourvoit à son entretien).
(Seuls ses revenus professionnels ou de remplacement de 2017 et 2018 seront pris en compte. Pour obtenir une allocation d'études, la moyenne de ces revenus doit être de minimum 3635 €)

Cocher obligatoirement une des deux situations



L'ensemble des ressources financières : (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

<input type="radio"/> Chef de famille : <input type="radio"/> Conjoint(e) Cohabitant(e) : <input type="radio"/> L'élève : <input type="radio"/> Autre : (préciser) :	Profession(s) : / / SPF Sécurité sociale (ex Vierge noire) à partir du ____ . ____ . ____ CPAS (R.I.S.) du ____ . ____ . ____ au ____ . ____ . ____ Autre : Mise à la pension ou à la prépension le ____ . ____ . ____ Perte d'emploi du ____ . ____ . ____ au ____ . ____ . ____ Chômage / Maladie du ____ . ____ . ____ au ____ . ____ . ____
---	---

Joindre attestation avec dates et montants perçus

Parcours scolaire : **Obligatoire**

L'élève a terminé ses études primaires en : 20

Historique établissement(s) fréquenté(s) ou autre :	Année poursuivie et section :	Réussite :	Échec :
2013 - 2014 :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2014 - 2015 :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2015 - 2016 :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2016 - 2017 :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2017 - 2018 :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Établissement/école secondaire que l'élève va fréquenter en **2018 - 2019** :

Nom de l'établissement/école :

Code postal : ____ Localité : _____ Province ou Pays :

Année qui sera poursuivie en **2018 - 2019** :

- 1^{ère} année
- 2^{ème} année
- 3^{ème} année
- 4^{ème} année
- 5^{ème} année
- 6^{ème} année
- 7^{ème} année
- autre :
- internat : **Joindre attestation(s) de l'internat / ...**

- enseignement secondaire général ou technique
- enseignement secondaire professionnel
- enseignement secondaire spécial
- enseignement de promotion sociale ou à horaire réduit (CEFA)
- enseignement professionnel secondaire complémentaire (EPSC/infirmière brevetée)
- autre / remarque(s) :

(1) Bourgmestre, Officier(ère) de l'État civil ou Commissaire de Police / (2) Nom et prénom de l'élève (exonéré de droit de timbre)

Le(la) soussigné(e) (1) déclare que l'élève (2) possède la nationalité, qu'il(elle) réside en Belgique depuis le ____ . ____ . ____ et que ses parents résident en Belgique depuis le ____ . ____ . ____

Sceau de la Commune : Date : Signature : (1)

- Je certifie sur l'honneur que la présente déclaration est exacte.
- J'autorise la Direction des Allocations d'Études à récolter des données auprès du SPF Finances et du SPF Intérieur.

Date et Signature (chef de famille) :

J'ai pris connaissance que l'allocation me sera entièrement réclamée avec un intérêt de 12% s'il s'avère, après vérification du service, que celle-ci m'a été octroyée sur base de manoeuvres frauduleuses ou de fausses déclarations, sciemment incomplètes.

Où envoyer votre formulaire ?

Bureau régional de BRUXELLES
et du BRABANT WALLON

Attention nouvelle adresse (à partir du 18 juillet)
Rue Adolphe Lavallée 1 (4^{ème} étage)
1080 Bruxelles



Secondaire :

L'ensemble des établissements du
secondaire de Bruxelles et du Brabant
wallon

Supérieur :

ULB
U St Louis
HE ISTI, De Fré, ESI
HE Galilée IHECS, ECSEDI, ISALT, ISPG,
ISSIG
ICHEC, ISC St Louis, ISFSC
INRACI, EOS, ILB, ISCAM
HE F. Ferrer
HE Lucia de Brouckère, J. Ferry, A.
Haulot, ISE, ISPE, Institut Meurice

+ les études supérieures hors Belgique

Bureau régional du HAINAUT
et du LUXEMBOURG
Place du Parc 27
7000 Mons



Secondaire :

L'ensemble des établissements du
secondaire du Hainaut et du Luxembourg

Supérieur :

U Mons
UCL Mons (Fucam)
Polytechnique U Mons
Archi St Luc Tournai
Haute Ecole en Hainaut
HELha, HE Roi Baudouin
HE Louvain en Hainaut
HE Charleroi Europe
HE Condorcet
HE Mons Borinage centre Condorcet
HE Charleroi Univ du Travail Condorcet
HE du Lux Schuman
HE Catho du Lux B. Pascal HENALLUX

Bureau régional de LIÈGE
Rue d'Ougrée 65
4031 Angleur



Secondaire :

L'ensemble des établissements du
secondaire de Liège

Supérieur :

ULG
HE Libre Mosan HELMO
HE Province de Liège HEPL
HE de la Ville de Liège

Bureau régional de NAMUR
Rue Van Opré 89
5100 Jambes



Secondaire :

L'ensemble des établissements du
secondaire de Namur

Supérieur :

UCL (Louvain-la-Neuve et Woluwé)
U Namur (FUNDP)
U Gembloux Agri Bio Tech, Sc., Agronom
HE Charlemagne
HE Albert Jacquart
HE P.H. Spaak
HE HENAM et HENALLUX
HE Province de Namur
HE L. de Vinci ECAM, Marie Haps ILMH
HE EPHEC, ISAT

+ l'ensemble des établissements
artistique et d'architecture :

Archi St Luc BXL et Liège
Archi U Mons
Archi La Cambre BXL
INSAS

Conservatoire Royal de BXL, Liège et Mons
Ecole St Luc de BXL, Liège et Tournai
IMEP

Art visuel de la Cambre ENSAV
ARTs2

Ecole des Arts de la ville de Liège

Beaux-Arts Tournai

Académie des Beaux-Arts Bruxelles

ERG

INSAS

Le 75

IAD

Ecole sup des arts du Cirque



**Renvoyer votre formulaire le plus rapidement possible à partir de juillet
et au plus tard le 31 octobre, et **OBLIGATOIREMENT** sous pli RECOMMANDÉ.**

Un envoi par élève/étudiant rend le traitement plus rapide.

**Si vous avez des annexes à joindre à votre demande, le gestionnaire de votre dossier vous contactera :
Il est préférable d'attendre qu'il vous adresse un courrier pour que vous puissiez les lui envoyer.**

Attention : Un courrier postal non accompagné du formulaire ne peut donner droit à aucune allocation d'études. Les formulaires doivent parvenir à la DAPE dans les délais de dépôt, le cas échéant via envoi recommandé pour protéger le demandeur (preuve d'envoi).